Les Nouvelles BRÈVES

L'ACTUALITE DE LA COMMUNE



Samedi 3 octobre, près de 140 convives se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés, dans une ambiance festive, animé par Véronique Orchestra et servi par des élus et des membres du CCAS.



Vendredi 16 octobre, les jeunes Bachynois ont été appelés aux urnes pour élire leurs représentants au CMJ. De l'isoloir au dépouillement, cette élection leur a permis de découvrir les étapes d'un scrutin.



Samedi 10 octobre, la médiathèque a accueilli un atelier de découverte du graff à l'encre naturelle, réunissant 12 participants autour de la création à partir de matières naturelles.



Samedi 17 octobre, organisées par l'association Vivons Bachy, les premières puces des couturières ont rencontré un beau succès : 10 exposantes, 18 exposants et environ 150 visiteurs.



Jeudi 15 octobre, à l'occasion de la Semaine Bleue, près de 70 aînés de Pévèle Carembault ont participé à une sortie à Aix-en-Pévèle. Un temps de rencontre et de découverte musicale consacré aux seniors.



Jeudi 22 octobre, la sortie à Bellewaerde, annulée en raison de la canicule, a finalement pu être organisée. 120 participants ont ainsi profité d'une journée placée sous le signe d'Halloween.



Jeudi 22 octobre, dans le cadre du festival “Baskets et Couches Culottes”, les RCPC ont proposé le spectacle « En chemin » à la médiathèque de Bachy à destination des tout-petits.



Samedi 24 octobre, le traditionnel couscous organisé par l’association Bois Sans Soif a rencontré un immense succès, réunissant 170 convives autour d’un bon repas et de la piste de danse.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE

Le présent compte rendu, publié à titre provisoire, sera soumis à l’approbation du conseil municipal lors de sa prochaine séance. Il constitue une version synthétique des délibérations du conseil.
L’intégralité du compte rendu est consultable sur le site internet de la commune ou en scannant le QR code ci-contre.



1– Compte-rendu des délégations accordées au Maire

Le Conseil municipal a pris connaissance des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire, concernant plusieurs investissements communaux :

- Éclairage de la sente de la Glacière : signature de deux devis, l’un avec Éco Pévèle pour les travaux de voirie et réseaux divers (6 107,64 € TTC), l’autre avec ESPE pour les travaux électriques (5 436 € TTC).
- Installation d’un pont Wi-Fi au stade : signature d’un devis avec Solufiz pour un montant de 1 227,46 € TTC.
- Accessibilité rue des Archers : signature d’un devis avec EJM pour l’abaissement d’une bordure destinée à faciliter le passage des PMR (1 536 € TTC).
- Distributeurs de sachets canins : signature d’un devis avec Signals pour leur remplacement (1 482 € TTC).
- Boulangerie : après avis favorable de la Chambre de Métiers et de l’Artisanat concernant la viabilité du projet, le bail commercial a été signé le 14 octobre 2026. L’ouverture est prévue le 1er décembre, sous réserve de confirmation de la date définitive.
- Fonds de concours Pévèle Carembault 2026 : une subvention de 19 058 € a été accordée pour un montant de travaux de 51 600,17 € HT, concernant l’isolation de la bourloire, la clôture du cimetière, le mobilier de la médiathèque et les fenêtres de l’ancienne mairie.
- Épicerie vrac de Nanie : fermeture prévue le 31 octobre 2026. Une réduction temporaire de moitié du loyer avait été accordée par la commune. Une éventuelle reprise du local est à l’étude.

2- Taxe sur la vacance des locaux d’habitation (TVLH)

À compter du 1er janvier 2027, la réglementation prévoit le remplacement de la taxe sur les logements vacants et de la taxe d’habitation sur les logements vacants par une nouvelle taxe, la TVLH. Pour les communes situées hors des zones tendues, son instauration est facultative. Le Conseil municipal décide de l’instituer à Bachy et d’en fixer le taux à 25 %, pour les logements répondant aux conditions légales de vacance.

Décision du conseil : accord à l’unanimité

3- Création de deux postes d’adjoint technique principal de 1ère classe de catégorie C à 35h

Les services communaux ont engagé le recrutement d’un agent technique polyvalent à temps complet pour remplacer notre agent communal, ce qui nécessite une modification du tableau des effectifs des emplois permanents. Afin d’anticiper les besoins des services techniques, un second poste de même grade est également créé. Il permettra, sous réserve des capacités financières de la commune, de recruter un deuxième agent technique polyvalent à temps complet au printemps prochain.

Décision du conseil : accord à l’unanimité

4- Attribution des subventions aux associations et autres personnes de droit privé

De nouveaux critères et barèmes d’attribution des subventions communales ont été établis par la commission “fêtes et cérémonies”, ainsi la commission propose d’allouer les subventions suivantes aux **associations bachynoises** pour 2026 :

- 590 € pour la Danse Bachynoise
- 475 € pour les Bois Sans Soif, TTB, Festy Bachy et l’APE
- 340 € pour les Evidences, l’UNC-AFN, Ten’danse, les Joyeux Bourleux et les aînés
- 270 € pour le cercle Saint Eloi, Milasi, le musée d’Antan, l’Amicale Laïque Romain Rolland, Epoqu’audio, l’art de rien, l’EMB, le Comité des fêtes, Trait d’Union, le jardin des Entrepreneuses et Vivons Bachy

Décision du conseil : 13 voix pour et 6 abstentions

Concernant les **associations extérieures** à la commune, il faut compter au moins six adhérents bachynois, appliquer les mêmes tarifs aux habitants de Bachy et déposer un dossier complet avant le 31 décembre 2026. Après examen de la demande, une subvention de 270 € pourra être attribuée, dans la limite de dix subventions, soit un budget maximal de 2 700 €.
Décision du conseil : 17 voix pour et 2 abstentions
Dans le cadre de son soutien aux **associations de solidarité et d'intérêt général**, la commune applique un principe d'alternance annuelle entre les organismes dont les demandes sont recevables. Pour 2026, le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 180 € à l'AFM Téléthon.
Décision du conseil : accord à l'unanimité

5- Règlement intérieur du Conseil Municipal

Les communes de 1 000 habitants et plus doivent disposer d'un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du Conseil municipal. Le règlement proposé a été amendé concernant l'article 2 relatif au délai d'envoi des convocations : le calcul prend en compte les jours ouvrés. Le Conseil municipal adopte le règlement intérieur dans cette version modifiée.
Décision du conseil : 17 voix pour et 2 abstentions

INFORMATIONS PRATIQUES

Des fissures dans votre maison ?

À la suite des épisodes de sécheresse et des phénomènes climatiques successifs, certaines habitations peuvent présenter des fissures ou voir des fissures existantes s'aggraver.
Plusieurs dossiers ont déjà été déposés en mairie. Afin de recenser les habitations potentiellement concernées et de constituer un dossier communal, nous invitons les habitants qui constatent des fissures sur leur maison à se faire connaître auprès de la mairie.

Grand jeu d'Halloween

Pour la troisième année consécutive, Festy Bachy propose une nouvelle aventure d'Halloween à travers un grand jeu interactif. Une enquête à résoudre et des découvertes à faire tout en explorant le village autrement ! L'aventure 2026 est lancée, mais les retardataires peuvent aussi retrouver le jeu de l'année dernière sur le même site. À vous de jouer !

Être visible, c'est être en sécurité !

Avec les jours qui raccourcissent, les déplacements à pied, à vélo ou en trottinette se font plus souvent dans la pénombre ou dans le noir. Pourtant, un piéton ou un cycliste sans éclairage ni élément réfléchissant est parfois très difficile à voir pour les automobilistes, notamment sur les routes peu éclairées. Pour la sécurité de tous, **pensez à vous rendre visibles** : gilet ou accessoires réfléchissants, lampe, éclairages avant et arrière pour les vélos… Quelques précautions simples peuvent faire toute la différence.

Du changement dans nos commerces

C'est avec regret que nous vous annonçons la fermeture prochaine de l'épicerie vrac de Nanie, dont les portes resteront ouvertes jusqu'au samedi 31 octobre inclus.
Nous remercions chaleureusement Nanie pour son engagement et pour avoir fait de son épicerie bien plus qu'un commerce de proximité : un lieu accueillant et apprécié des Bachynois, petits et grands. Nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite.
Nous vous invitons à lui rendre une dernière visite d'ici la fermeture, pour profiter des produits encore disponibles et l'accompagner dans cette dernière étape.
En parallèle, un nouveau commerce se prépare à voir le jour dans le village : l'ouverture du point chaud, dans les locaux de la boulangerie, est **prévisionnellement fixée au 1er décembre 2026**, sous réserve de confirmation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite du projet.

Banquet des UNC-AFN

Le mercredi 11 novembre, à 13h, après les cérémonies de commémoration, l'UNC-AFN de Bachy-Bourghelles-Wannehain vous propose leur banquet au foyer rural. Au menu cette année : couscous.
Veuillez confirmer votre participation avant le 2 novembre à Denis Mequignon – 8 C, rue du Maréchal Foch. Le prix est de **26 €** pour les adhérents et **36 €** pour les personnes non adhérentes et extérieures.

Collecte de boîtes de Noël solidaires



Les Amis des Évidences organisent une nouvelle collecte de boîtes de Noël pour les personnes sans abri. Dans une boîte à chaussures pour adulte, joliment décorée, glissez des conserves faciles à ouvrir, des biscuits, des produits d'hygiène, des vêtements chauds, un petit livre ou encore un mot chaleureux. Les enfants de la garderie participent également à cette initiative. Vous pouvez contribuer à remplir leurs boîtes en déposant vos dons à la mairie.
Vous pouvez également déposer vos propres boîtes au Tiers-lieu des Évidences les jeudis 26/11 et 3/12, de 18 h 30 à 20 h et les vendredis 27/11 et 04/12, de 12h30 à 14h30 et de 19h à 20h. Renseignements : bndsa@helpasso.fr
Les prochains rendez-vous des Evidences :

- Mercredi 11/11 : troc de plantes organisé par l'association PVEL Club.
- Samedi 14/11 à 10h : conférence-débat sur la multiplication des semences potagères avec Richard Boucherie.
- Samedi 21/11 à 19h30 : repas beaujolais et karaoké. Réservations au 06 80 61 22 68.
- Samedi 05/12, de 14h à 19h : marché de Noël autour des peuples du monde, avec une présentation des traditions massaïs et de l'île de Lombok à 16h.

Et aussi : entraide numérique avec "Les Ordis du Cœur" les 04/11 et 02/12 à 19h30 ; revue de projets des Évidences le 06/11 à 18h30 ; café associatif spécial jeux le 27 novembre à 18h30.
Nouveau : la "Roue Libre" vous accueille le jeudi dès 18h pour un moment de détente autour de jeux et d'échanges.

Octobre rose

Dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, l'association Le Trait d'Union, en collaboration avec Abracadabra de Cysoing, organise une **collecte solidaire** de soutiens-gorge, de sous-vêtements féminins et de maillots de bain. C'est l'occasion de leur donner une seconde vie tout en participant à une belle action solidaire en les déposant à l'accueil de la mairie du 17 octobre au 14 novembre.

Conférence sur la Résistance

Celle-ci était présentée par **M. Houdart** et non M. Rouillart. Toutes nos excuses pour cette erreur !

Il est d'ailleurs encore temps d'acheter le livre à l'accueil de la mairie, au prix de 20 €, pour prolonger cette découverte historique du village.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Un avenir commun pour notre village - L'autre voix du conseil

Nous nous interrogeons sur la feuille de route de Mr DELCOURT et son équipe

Les sujets abordés lors des réunions de commission ne sont pas suivis. Ainsi nous n'avons eu aucune information lors du dernier conseil sur le sens de circulation autour de la mairie, seule une modification de la signalisation a été expliqué suite à notre interpellation. De même concernant la route départementale, pas de retour sur des propositions de sécurisation alors que de nouveaux accidents ont eu lieu récemment.

Cela fait deux poids, deux mesures lorsque l'on voit la réactivité suite à l'accident survenu à l'école. Réaction fort heureuse mais encore une fois réaction à posteriori alors que cela fait des années que les usagers remontent une problématique de sécurité et de stationnements. Malgré nos alertes durant le mandat précédent, la naissance d'une liste d'opposition et des résultats d'élection qu'à 60% Mr DELCOURT poursuit une gestion sans anticipation et sans concertation.

Nous avons profité du dernier conseil municipal pour évoquer des sujets de sécurité tels que l'anticipation d'épisodes neigeux mais aussi remettre sur la table la nécessité de travailler sur l'isolation des bâtiments et notamment de l'école. En parallèle, nous avons profité du vote du règlement intérieur qui stipule que des sujets peuvent émaner des élus pour être travaillés en commissions si plusieurs membres le valident. Il n'y a pas eu d'acceptation officielle mais Mr le maire a dit être à l'écoute et ouvert tant que des conseillers de son équipe valident le besoin de travailler en mode projet pour être prêts lorsque des subventions se présenteront. A défaut de soutenir comme il se doit les actions en faveur de l'environnement, nous avons parlé économie.

Le soutien aux associations

Depuis le mandat précédent nous réclamions des éclaircissements sur les critères d'attribution des subventions et de la modulation de leur montant. Nous avions réussi à obtenir en fin de mandat que les associations fassent une demande officielle de subvention avec un bilan comptable à l'appui. Nous sommes ravis de voir qu'un tableau des critères a été élaboré ce qui est une belle avancée, nous regrettons seulement que celui-ci n'ait pas été élaboré en concertation et encore plus qu'il n'y ait pas eu de commission pour l'attribution des notations. De simples échanges de mails ne peuvent remplacer un échange direct. En sachant que des clarifications auraient pu être aisément données puisque bon nombre des élus de l'équipe majoritaire sont membres de bureaux d'associations bachynoises.

Nos prochaines missions

Poursuivre la ligne de conduite que nous nous étions donné pendant la campagne : Veiller à ce que la transparence et la concertation soient au coeur des projets, qu'il y ait un suivi des actions et des promesses engagées par l'équipe majoritaire et que la voix des bachynois soit entendue.

Facebook: **Bachy, un avenir commun pour notre village** | Mail: **bachy2026@gmail.com**

AGENDA

Samedi 31 octobre
Halloween par "Festy Bachy"
Salle des fêtes - 18h30

Jeudi 5 novembre
Installation du nouveau CMJ et élection du maire
Foyer rural - 18h30

Les 6 et 7 novembre
Collecte de la banque alimentaire
Mairie

Mercredi 11 novembre
Armistice
Place - 11h30

Mercredi 11 novembre
Repas de l'UNC-AFN BBW
Foyer rural - 13h

Samedi 14 et dimanche 15 novembre
5ème bourse high-tech vintage
Salle des fêtes - samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 18h

Dimanche 22 novembre
Bourse puériculture par l'APE
Salle des fêtes - 10h à 16h

Samedi 28 novembre
Dernier jour de la benne à déchets verts avant sa pause hivernale

Mairie de Bachy
13, Place de la Liberté - 59830 Bachy
03.20.79.66.21 Commune de Bachy
contact@mairie-bachy.fr www.mairie-bachy.fr
Bulletin municipal créé et publié par la commission communication.